



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

fraude fiscale

Question écrite n° 26815

Texte de la question

M. Jean-Luc Drapeau interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur les moyens de lutte contre la fraude fiscale. Selon un syndicat, le montant de la fraude fiscale en Poitou-Charentes peut-être estimé entre 1,33 milliard et 1,78 milliard d'euros par an. Or, depuis 2002, l'administration fiscale subit des vagues de suppressions d'emploi ; 25 000 en moins de dix ans au niveau national. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur la question des moyens de lutte contre la fraude fiscale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Drapeau](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26815

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 mai 2013](#), page 5215

Question retirée le : 6 août 2013 (Fin de mandat)